

**CANDRIAM BONDS**  
**(la « SICAV »)**  
 Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois  
 14, Porte de France  
 L – 4360 Esch-sur-Alzette  
 R.C.S. Luxembourg B-30659

**AVIS AUX ACTIONNAIRES**

Le Conseil d'Administration de **Candriam Bonds**, SICAV Partie I de la Loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (ci-après la « Loi de 2010 ») a décidé, en conformité avec les dispositions de ses statuts et les dispositions du chapitre 8 de la Loi de 2010 de procéder à la fusion par absorption des compartiments suivants au sein de la SICAV, au sens de l'article 1 (20 a) de la Loi de 2010 et dans les conditions et selon la procédure précisées ci-après:

**1.1 Fusion du compartiment Candriam Bonds Euro Convergence dans le compartiment Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies**

COMPARTIMENT ABSORBE					=>	COMPARTIMENT ABSORBANT				
Dénomination	Classe	Part	Devise	ISIN		Dénomination	Classe	Part	Devise	ISIN
Candriam Bonds Euro Convergence	Classique	Cap	EUR	LU0157930743		Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	Classique-EUR-non couverte	Cap	EUR	LU0616945282
Candriam Bonds Euro Convergence	Classique	Dis	EUR	LU0157930669		Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	Classique-EUR-non couverte	Dis	EUR	LU0616945449
Candriam Bonds Euro Convergence	Lock	Cap	EUR	LU05747932056		Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	Classique-EUR-non couverte	Cap	EUR	LU0616945282

**1.2 Fusion du compartiment Candriam Bonds USD dans le compartiment Candriam Bonds International**

COMPARTIMENT ABSORBE					=>	COMPARTIMENT ABSORBANT				
Dénomination	Classe	Part	Devise	ISIN		Dénomination	Classe	Part	Devise	ISIN
Candriam Bonds USD	Classique	Cap	USD	LU0064135527		Candriam Bonds International	Classique	Cap	EUR	LU0012119433
Candriam Bonds USD	Classique	Dis	USD	LU0064135790		Candriam Bonds International	Classique	Dis	EUR	LU0012119516
Candriam Bonds USD	Lock	Cap	USD	LU0574793708		Candriam Bonds International	Classique	Cap	EUR	LU0012119433

**2. Contexte et motivation des fusions**

Les fusions s'inscrivent d'une part dans une optique de revue stratégique de la gamme de fonds de Candriam et de rationalisation de la gamme des produits offerts aux investisseurs et d'autre part, sont motivées par le désintérêt grandissant des investisseurs pour ce type de produit.

Suite aux fusions, les actionnaires seront ainsi investis dans des compartiments dont les perspectives de croissance de portefeuille sont plus élevées. Par ailleurs, étant donné l'augmentation potentielle des actifs sous gestion induite, les fusions devraient permettre une gestion plus rationnelle et efficiente des compartiments absorbants.

**3. Incidence des fusions sur les actionnaires des compartiments absorbés et absorbants**

A la Date d'Effet, telle que définie ci-après, chacun des compartiments absorbés transférera, par suite et au moment de sa dissolution sans liquidation, l'ensemble de son patrimoine, activement et passivement, à son compartiment absorbant respectif moyennant l'attribution aux actionnaires du compartiment absorbé d'actions de la classe correspondante du compartiment absorbant.

En devenant actionnaires du compartiment absorbant, les actionnaires du compartiment absorbé continueront à bénéficier des mêmes droits attachés aux actions et notamment le droit de participer aux assemblées générales d'actionnaires et d'exercer le droit de vote attaché aux actions, ainsi que le droit de participer aux bénéfices.

Les actionnaires d'un compartiment absorbé, qui n'auront pas exercé leur droit de rachat ou de conversion de leurs actions tel que précisé ci-dessous, deviendront actionnaires du compartiment absorbant et recevront, en échange de leurs actions, un nombre d'actions de la classe correspondante du compartiment absorbant selon les modalités décrites sous les points 1.1 et 1.2 du présent avis (l'**« Avis »**) et sur base du Ratio d'Echange, tel que défini ci-après.

Les actionnaires inscrits au registre des actions nominatives d'un compartiment absorbé seront automatiquement inscrits au registre des actions nominatives du compartiment absorbant correspondant.

Aucune commission de souscription ne sera prélevée par un compartiment absorbant aux actionnaires du compartiment absorbé du fait de la fusion.

Pour faciliter les opérations de fusion, le gestionnaire des investissements de chacun des compartiments absorbés pourrait, à compter de la date de publication du présent Avis, ajuster le portefeuille des compartiments absorbés pour le mettre en ligne avec l'objectif et la politique d'investissement du compartiment absorbant respectif. Il n'existe aucun risque de dilution de la performance.

Les actionnaires du compartiment Candriam Bonds Euro Convergence, libellé en EUR, deviendront actionnaires du compartiment Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies, libellé en USD, dont les actifs sont également principalement investis dans des titres de créance (obligations, et autres valeurs

**CANDRIAM BONDS**  
**(la « SICAV »)**  
Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois  
14, Porte de France  
L – 4360 Esch-sur-Alzette  
R.C.S. Luxembourg B-30659

assimilables), qui peuvent être à taux fixe ou variable, indexés, subordonnés, ou garantis par des actifs et qui sont émis par des émetteurs du secteur privé, émis ou garantis par les États émergents, des collectivités de droit public et des émetteurs semi-publics actifs dans les pays émergents.

Les actionnaires du compartiment Candriam Bonds USD, libellé en USD, deviendront actionnaires du compartiment Candriam Bonds International, libellé en EUR, dont les actifs sont également principalement investis dans des titres de créance (obligations et autres valeurs assimilables), qui peuvent être à taux fixe ou variable, indexés, subordonnés ou garantis par des actifs et qui sont émis par des émetteurs du secteur privé, émis ou garantis par des Etats, des organisations internationales et supranationales, des collectivités de droit public et des émetteurs semi-publics. Ces émetteurs sont réputés de bonne qualité (notés au moins BBB-/Baa3 par une des agences de notation) lors de leur acquisition. Les actifs sont libellés dans différentes devises, tant des pays développés que des pays émergents.

Toujours dans le but de faciliter le déroulement opérationnel des fusions, les demandes de souscription, de rachat et de conversion seront suspendues dans les compartiments absorbés à partir du **15 mai 2019 après 12h**.

Les actionnaires des compartiments absorbés, peuvent, jusqu'au **15 mai 2019, 12h** demander le remboursement de leurs actions, sans frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les actions sont vendues), ou en demander la conversion en actions d'un autre compartiment de la SICAV.

Les actionnaires qui n'auront pas exercé ce droit dans les délais prévus, pourront exercer leurs droits en tant qu'actionnaires des compartiments absorbants respectifs à partir du **17 mai 2019, après 12h**.

Une comparaison des principales différences entre chaque compartiment absorbé et son compartiment absorbant respectif est présentée à l'Annexe 1 du présent Avis.

**Le présent Avis est fourni aux actionnaires des compartiments concernés par une fusion afin de leur permettre de juger en pleine connaissance de cause de l'incidence de cette fusion sur leur investissement.**

**Il est vivement recommandé aux actionnaires de consulter leur conseiller professionnel pour ce qui concerne les éventuelles conséquences que les fusions pourraient notamment avoir sur leur régime fiscal.**

#### **4. Prise d'effet des fusions et méthode de calcul du Ratio d'Echange**

A la Date d'Effet telle que définie ci-après, chacun des compartiments absorbés transférera tous ses actifs et ses passifs au compartiment absorbant correspondant et cessera d'exister. Les actions des compartiments absorbés seront annulées.

Le ratio d'échange sera calculé en divisant la valeur nette d'inventaire des actions de chacun des compartiments absorbés par la valeur nette d'inventaire des actions des compartiments absorbants respectifs (le « Ratio d'Echange »).

Le Ratio d'Echange sera calculé le **17 mai 2019** (la « Date de Calcul »), sur la base des valeurs nettes d'inventaires datées **16 mai 2019** en appliquant le cours de change en vigueur au jour du calcul du ratio d'échange, le cas échéant.

Les fusions seront effectives le **17 mai 2019** (la « Date d'Effet »), date de la première valeur nette d'inventaire de chaque compartiment absorbant calculée le **20 mai 2019** et prenant en compte les actifs fusionnés.

Les Ratios d'Echange seront communiqués aux actionnaires des compartiments absorbés dans les meilleurs délais après la Date d'Effet.

Le Conseil d'Administration de Candriam Bonds a désigné PricewaterhouseCoopers Luxembourg, 2 rue Gerhard Mercator, BP 1443, L – 1014 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises agréé (ci-après le « Réviseur ») pour valider les éléments des fusions prévus à l'article 71 de la Loi de 2010.

#### **5. Coûts des fusions**

Tous les coûts juridiques, des services de conseil ou administratifs associés à la préparation et à la réalisation des fusions seront supportés par la Société de Gestion, Candriam Luxembourg. Les frais d'audit en relation avec les fusions ainsi que les frais liés aux opérations de rééquilibrage et de transfert des portefeuilles seront supportés par les compartiments absorbés respectifs.

#### **6. Droits des actionnaires**

Dans les compartiments absorbés, il n'y a pas d'actionnaire ayant des droits spéciaux, ni de détenteurs de titres autres que des actions.

Toutes les actions qui seront émises par le compartiment absorbant à l'occasion de ces fusions, compte tenu des modalités décrites ci-dessus au point 1. du présent Avis, sont identiques et confèrent les mêmes droits et avantages aux détenteurs de celles-ci.

Les documents suivants, ainsi que toute information complémentaire, peuvent être obtenus gratuitement et sur demande au siège social de la SICAV:

- le projet de fusion ;
- le Prospectus ;
- les documents d'information clés pour l'investisseur de chacun des compartiments absorbants ;
- le dernier rapport annuel et semi-annuel de la SICAV ;

**CANDRIAM BONDS**  
**(la « SICAV »)**  
Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois  
14, Porte de France  
L – 4360 Esch-sur-Alzette  
R.C.S. Luxembourg B-30659

- le rapport de fusion préparé par le Réviseur.

\*\*\*

Le prospectus daté **17 mai 2019**, ainsi que les documents d'informations clés pour l'investisseur, seront disponibles gratuitement (en français et néerlandais) au siège social de la SICAV ainsi qu'aux guichets de Belfius Banque S.A., Place Rogier 11, B-1210 Bruxelles qui assure le service financier en Belgique, ou accessibles gratuitement à l'adresse suivante : [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

Le Conseil d'Administration

## **CANDRIAM BONDS**

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois  
14, Porte de France  
L – 4360 Esch-sur-Alzette  
R.C.S. Luxembourg B-30659

### Annexe 1

#### **Tableau récapitulatif des principales différences entre chaque compartiment absorbé et son compartiment absorbant.**

**Les tableaux ci-dessous présentent les principales différences entre chacun des compartiments absorbés et son compartiment absorbant respectif.**

**Les actionnaires de chacun des compartiments absorbés sont priés de se reporter au Prospectus et de lire attentivement le document d'information clé pour l'investisseur pour de plus amples informations sur les caractéristiques spécifiques de chaque compartiment absorbant.**

**Les informations présentées ci-dessous sont exactes et à jour à la date de publication du présent avis.**

#### 1. Fusion du compartiment Candriam Bonds Euro Convergence dans le compartiment Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies:

	Candriam Bonds Euro Convergence (compartiment absorbé)	Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies (compartiment absorbant)
<b>Objectifs et politique d'investissement</b>	<p><b>Principaux actifs traités:</b> Les actifs sont principalement investis dans des titres de créance (obligations, et autres valeurs assimilables), lesquels peuvent notamment être à taux fixe ou variable, indexés, subordonnés, ou garantis par des actifs. Ces titres sont émis par des émetteurs du secteur privé, émis ou garantis par des Etats, des organisations internationales et supranationales, des collectivités de droit public et des émetteurs semi-publics de pays susceptibles de remplir ultérieurement les critères nécessaires à leur adhésion à l'Union Européenne ou à la zone Euro.</p> <p><b>Autres actifs accessoires :</b> La partie restante des actifs peut être investie en valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire autres que ceux décrits ci-dessus, ou en liquidités. Ces actifs sont libellés dans les devises locales des émetteurs (telles que CZK, HUF, PLN, TRY,...) ou en devises de pays développés (telles que EUR, USD, JPY, GBP,...). Les expositions en devises de pays développés (telles que USD, JPY, GBP) font l'objet d'une couverture du risque de change. Cette couverture ne pouvant être totale en permanence, il peut subsister un risque de change résiduel marginal sur ces devises.</p> <p><b>Stratégie d'investissement:</b> Sur la durée de placement recommandée, le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités. Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).</p>	<p><b>Principaux actifs traités:</b> Les actifs sont principalement investis dans des titres de créance (obligations et autres valeurs assimilables), lesquels peuvent notamment être à taux fixe ou variable, indexés, subordonnés, ou garantis par des actifs. Ces titres sont émis par des émetteurs du secteur privé, émis ou garantis par les États émergents, des collectivités de droit public et des émetteurs semi-publics actifs dans les pays émergents.</p> <p><b>Autres actifs accessoires :</b> La partie restante des actifs peut être investie en valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire autres que ceux décrits ci-dessus ou en liquidités. Ces actifs sont libellés principalement dans les devises locales des émetteurs (telles que BRL, MXN, PLN,...) et accessoirement en devises de pays développés (telles que USD, EUR, GBP, JPY...)</p> <p><b>Stratégie d'investissement:</b> Sur la durée de placement recommandée, le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités. Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).</p>
<b>Devise</b>	EUR	USD
<b>Gestionnaire de portefeuille</b>	Candriam Belgium	Candriam Belgium
<b>Indicateur synthétique de risque et de rendement</b>	3 pour toutes les classes d'actions.	4 pour toutes les classes d'actions.

## **CANDRIAM BONDS**

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois  
14, Porte de France  
L – 4360 Esch-sur-Alzette  
R.C.S. Luxembourg B-30659

<b>Principaux risques non pris en compte par l'indicateur ci-dessus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de crédit</li> <li>- Risque de contrepartie</li> <li>- Risque lié aux instruments financiers dérivés</li> <li>- Risque lié aux pays émergents</li> <li>- Risque de liquidité</li> <li>- Risque de concentration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de crédit</li> <li>- Risque de contrepartie</li> <li>- Risque lié aux instruments financiers dérivés</li> <li>- Risque lié aux pays émergents</li> <li>- Risque de liquidité</li> </ul>
<b>Méthode de détermination du risque global</b>	Méthode des engagements	VaR relative. L'indice JPM GBI EM Global Diversified (RI) in USD / EUR (depending on shares) est utilisé comme indice de référence de la VaR.
<b>Frais courants</b>	Classique Cap [LU0157930743] : 0.96%	Classique-EUR non couverte, Cap [LU0616945282] : 1.34%
	Classique Dis [LU0157930669] : 0,97%	Classique-EUR non couverte, Dis [LU0616945449] : 1.38%
	Lock Cap [LU0574792056] : 1.04%	Classique-EUR non couverte, Cap [LU0616945282] : 1.34%
<b>Commissions</b>	<b>Classes Classique &amp; Lock</b>	<b>Classes Classique</b>
<b>émission</b>	Max. 2,50%	Max. 2,50%
<b>rachat / conversion</b>	Néant	Néant
<b>Commissions de performance</b>	Néant	Néant
<b>Limite d'acceptation des ordres (ci-après le Cut-off ») de rachats, conversions</b>	Le jour ouvrable bancaire précédent un jour d'évaluation avant 12 heures (heure de Luxembourg).	Le jour ouvrable bancaire précédent un jour d'évaluation avant 12 heures (heure de Luxembourg).

### 2. Fusion du compartiment Candriam Bonds USD dans le compartiment Candriam Bonds International

	<b>Candriam Bonds USD (compartiment absorbé)</b>	<b>Candriam Bonds International (compartiment absorbant)</b>
<b>Objectifs et politique d'investissement</b>	<p><b>Principaux actifs traités:</b></p> <p>Les actifs de ce compartiment seront principalement investis dans des titres de créance (obligations et autres valeurs assimilables) libellés en USD, lesquels peuvent notamment être à taux fixe ou variable, indexés, subordonnés ou garantis par des actifs, émis par des émetteurs du secteur privé, émis ou garantis par des Etats, des organisations internationales et supranationales, des collectivités de droit public et des émetteurs semi-publics. Ces émetteurs sont réputés de bonne qualité (notés au moins BBB-/Baa3 par une des agences de notation lors de leur acquisition).</p> <p><b>Autres actifs accessoires :</b></p> <p>La partie restante des actifs pourra être investie en valeurs mobilières (notamment des obligations convertibles) ou instruments du marché monétaire autres que ceux décrits ci-dessus (y compris des Contingent Convertible Bonds (CoCos) pour un maximum de 5% des actifs nets), ou en liquidités. Les expositions en devises autres que l'USD font l'objet d'une couverture du risque de change. Cette couverture ne pouvant être totale en permanence, il peut subsister un risque de change résiduel marginal.</p> <p><b>Stratégie d'investissement:</b></p> <p>Sur la durée de placement recommandée, le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités.</p> <p>Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.</p> <p>Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).</p>	<p><b>Principaux actifs traités:</b></p> <p>Les actifs de ce compartiment seront principalement investis dans des titres de créance (obligations et autres valeurs assimilables), lesquels peuvent notamment être à taux fixe ou variable, indexés, subordonnés ou garantis par des actifs.</p> <p>Ces titres sont émis par des émetteurs du secteur privé, émis ou garantis par des Etats, des organisations internationales et supranationales, des collectivités de droit public et des émetteurs semi-publics. Ces émetteurs sont réputés de bonne qualité (notés au moins BBB-/Baa3 par une des agences de notation) lors de leur acquisition.</p> <p><b>Autres actifs accessoires :</b></p> <p>La partie restante des actifs pourra être investie en valeurs mobilières (notamment des obligations convertibles, des Contingent Convertible Bonds (CoCos) pour un maximum de 5% des actifs nets) ou instruments du marché monétaire autres que ceux décrits ci-dessus, ou en liquidités. Les actifs sont libellés dans différentes devises, tant des pays développés que des pays émergents.</p> <p><b>Stratégie d'investissement:</b></p> <p>Sur la durée de placement recommandée, le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités.</p> <p>Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.</p> <p>Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).</p>

## **CANDRIAM BONDS**

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois  
 14, Porte de France  
 L – 4360 Esch-sur-Alzette  
 R.C.S. Luxembourg B-30659

<b>Devise</b>	USD	EUR
<b>Gestionnaire de portefeuille</b>	Candriam Belgium	Candriam Belgium
<b>Indicateur synthétique de risque et de rendement</b>	3 pour toutes les classes d'actions.	3 pour toutes les classes d'actions.
<b>Principaux risques non pris en compte par l'indicateur ci-dessus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de crédit</li> <li>- Risque de contrepartie</li> <li>- Risque lié aux instruments financiers dérivés</li> <li>- Risque de liquidité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de crédit</li> <li>- Risque de contrepartie</li> <li>- Risque lié aux instruments financiers dérivés</li> <li>- Risque lié aux pays émergents</li> <li>- Risque de liquidité</li> </ul>
<b>Méthode de détermination du risque global</b>	Méthode des engagements	Méthode des engagements
<b>Frais courants</b>	Classique Cap [LU0064135527] : 0.93%	Classique Cap [LU0012119433] : 0.85%
	Classique Dis [LU0064135790] : 0.97%	Classique Dis [LU0012119516] : 0.91%
	Lock Cap [LU0574793708]* : 1.01%	Classique Cap [LU0012119433] : 0.85%
<b>Commissions</b>	<b>Classes Classique &amp; Lock</b>	<b>Classes Classique</b>
<i>émission</i>	Max. 2,50%	Max. 2,50%
<i>rachat / conversion</i>	Néant	Néant
<b>Commissions de performance</b>	Néant	Néant
<b>Limite d'acceptation des ordres (ci-après le Cut-off ») de rachats, conversions</b>	Le jour ouvrable bancaire précédent un jour d'évaluation avant 12 heures (heure de Luxembourg).	Le jour ouvrable bancaire précédent un jour d'évaluation avant 12 heures (heure de Luxembourg).

## CANDRIAM BONDS

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois  
14, Porte de France  
L – 4360 Esch-sur-Alzette  
R.C.S. Luxembourg B-30659

### AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont informés que le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé d'apporter les modifications suivantes au prospectus de la SICAV :

#### 1.1 Fusion de classes d'actions LOCK de différents compartiments de la SICAV

Le Conseil d'Administration a décidé de fusionner les classes *LOCK* des compartiment suivants dans les classes *Classique* de ces mêmes compartiments, étant donné que les encours dans ces classes n'augmentent pas et restent à un niveau insuffisant pour permettre une gestion efficace ; ce type de classe n'a pas suscité un réel intérêt auprès des investisseurs et la Société de Gestion n'anticipe pas un regain d'intérêt à l'avenir.

CLASSE ABSORBEE						= >	CLASSE ABSORBANTE					
Dénomination	Classe	Part	Devise	ISIN	OCF		Dénomination	Classe	Part	Devise	ISIN	OCF
Candriam Bonds Convertible Defensive	LOCK	Cap	EUR	LU1120698441	1.05		Candriam Bonds Convertible Defensive	Classique	Cap	EUR	LU0459959929	0.98
Candriam Bonds Euro	LOCK	Cap	EUR	LU0574791918	0.94		Candriam Bonds Euro	Classique	Cap	EUR	LU0011975413	0.87
Candriam Bonds Euro Government	LOCK	Cap	EUR	LU0574792130	0.97		Candriam Bonds Euro Government	Classique	Cap	EUR	LU0157930404	0.88
Candriam Bonds Euro Short Term	LOCK	Cap	EUR	LU0574793963	0.81		Candriam Bonds Euro Short Term	Classique	Cap	EUR	LU0157929810	0.60
Candriam Bonds Global Government	LOCK	Cap	EUR	LU0574793880	1.03		Candriam Bonds Global Government	Classique	Cap	EUR	LU0157931550	0.91
Candriam Bonds Global Inflation Short Duration	LOCK	Cap	EUR	LU0683066632	1.04		Candriam Bonds Global Inflation Short Duration	Classique	Cap	EUR	LU0165520114	0.88
Candriam Bonds International	LOCK	Cap	EUR	LU0574794003	0.97		Candriam Bonds International	Classique	Cap	EUR	LU0012119433	0.85

Pour tous les compartiments concernés, les autres caractéristiques des 2 classes sont similaires (capitalisation, devise, forme des actions, absence de montant de souscription initiale minimale). Aucune commission de souscription ne sera prélevée par une classe absorbante aux actionnaires de la classe absorbée du fait de la fusion.

Les actionnaires des classes absorbées, peuvent, jusqu'au **15 mai 2019, 12h** demander le remboursement de leurs actions, sans frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les actions sont vendues), ou demander la conversion en actions d'un autre compartiment de la SICAV.

Les actionnaires qui n'auront pas exercé ce droit dans les délais prévus, pourront exercer leurs droits en tant qu'actionnaires des classes absorbantes respectives à partir du **17 mai 2019, après 12h**.

Le ratio d'échange sera calculé en divisant la valeur nette d'inventaire des actions de chacune des classes absorbées par la valeur nette d'inventaire des actions des classes absorbantes respectives (le « Ratio d'Echange »).

Le Ratio d'Echange sera calculé le **17 mai 2019** (la « Date de Calcul »), sur base des valeurs nettes d'inventaires datées **16 mai 2019**.

Les fusions seront effectives le **17 mai 2019** (la « Date d'Effet »), date de la première valeur nette d'inventaire de chaque classe absorbante calculée le **20 mai 2019** et prenant en compte les classes fusionnées.

Les Ratios d'Echange seront communiqués aux actionnaires des classes absorbées dans les meilleurs délais après la fusion.

#### 1.2 Investissement dans la dette chinoise - Bond Connect

Les compartiments suivants sont autorisés, dans le cadre de leur politique d'investissement, à investir sur le marché de la dette chinoise via le programme Hong Kong Bond Connect :

- Candriam Bonds Total Return
- Candriam Bonds International
- Candriam Bonds Global Government
- Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies

Outre le risque lié aux pays émergents, l'investissement sur le marché de la dette chinoise via le programme Bond Connect peut également être soumis à différents risques spécifiques. Les investisseurs sont invités à relire attentivement le facteur de risque associé à l'investissement dans de telles obligations, tel que détaillé à la section *Facteurs de risque* du prospectus.

\*\*\*\*

## CANDRIAM BONDS

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois  
14, Porte de France  
L – 4360 Esch-sur-Alzette  
R.C.S. Luxembourg B-30659

### 1.3 Modification de politiques d'investissement

Il est précisé dans la politique d'investissement des compartiments ci-après listés que « *la stratégie d'investissement exclut les entreprises qui sont exposées de façon non-négligeable aux activités controversées (dont notamment le tabac, le charbon thermique et armements, etc.). La stratégie n'investit pas dans des entreprises qui produisent, utilisent ou détiennent des mines anti-personnelles, des bombes à fragmentation, des armes à l'uranium appauvri, chimiques, biologiques ou au phosphore blanc. Ces exclusions sont applicables sur les investissements en lignes directes et/ou en OPC/OPCVM dont Candriam est Société de Gestion.* »

- Candriam Bonds Convertible Defensive
- Candriam Bonds Euro High Yield

Il est précisé dans la politique d'investissement des compartiments ci-après listés que « *Pour ce qui concerne les émetteurs du secteur privé : La stratégie d'investissement exclut les entreprises qui sont exposées de façon non-négligeable aux activités controversées (dont notamment le tabac, le charbon thermique et armements, etc.). La stratégie n'investit pas dans des entreprises qui produisent, utilisent ou détiennent des mines anti-personnelles, des bombes à fragmentation, des armes à l'uranium appauvri, chimiques, biologiques ou au phosphore blanc. Ces exclusions sont applicables sur les investissements en lignes directes et/ou en OPC/OPCVM dont Candriam est Société de Gestion.* »

- Candriam Bonds Euro
- Candriam Bonds Euro Diversified
- Candriam Bonds Euro Long Term
- Candriam Bonds Euro Short Term
- Candriam Bonds Global Inflation Short Duration
- Candriam Bonds International
- Candriam Bonds Total Return

### 1.4 Crédation d'actions

Des actions de capitalisation de la classe S2, libellées en USD [LU1920010995] sont créées au sein du compartiment Candriam Bonds Emerging Markets.

\*\*\*

Ces modifications entreront en vigueur le **17 mai 2019**.

Les actionnaires qui ne seraient pas d'accord avec les modifications reprises ci-dessus ont la possibilité de demander le remboursement de leurs actions sans frais pendant une période d'un mois à dater du **17 avril 2019**.

\*\*\*

Le prospectus daté **17 mai 2019**, ainsi que les documents d'informations clés pour l'investisseur, seront disponibles gratuitement (en français et néerlandais) au siège social de la SICAV ainsi qu'aux guichets de Belfius Banque S.A., Place Rogier 11, B-1210 Bruxelles qui assure le service financier en Belgique, ou accessibles gratuitement à l'adresse suivante : [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

Le Conseil d'administration